

Communiqué n°5

Le11/05/2020

Chers adhérentes, chères adhérents,

Depuis le 16 mars dernier nous faisons face à une situation inédite de confinement.

La levée partielle des mesures mises en place à la mi-mars en France pour lutter contre la propagation de l'épidémie de coronavirus doit intervenir à compter de ce lundi 11 mai. Dans cette première phase, qui durera jusqu'au 2 juin, la ré-ouverture progressive de certains établissements ou lieux accueillant le public a été autorisée. Cependant, les activités collectives (danse, activités bien-être, théâtre...) se déroulant en milieu clos n'ont pas été autorisées à reprendre.

De plus, en application des consignes gouvernementales et à la demande du Maire de Fondettes, les locaux municipaux que nous occupons resteront fermés au public jusqu'au 2 juin 2020.

Une reprise des activités collectives n'est donc pas possible dans ce contexte.

Notre structure est constituée de nombreux secteurs qui sont eux-mêmes rattachés à de nombreux ministères (jeunesse, culture...), et nous devons respecter les préconisations qui sont régulièrement annoncées. Dans la réflexion sur l'évolution de la situation au sein de l'Aubrière dans les prochaines semaines, nous devons prendre en considération de nombreuses problématiques liées aux lieux d'activité, au nombre de participants, à la gestion des groupes et aux contraintes sanitaires (gestes barrières, distanciation physique, entretien des locaux...).

Dans ce contexte, nous avons aussi dû annuler tous les évènements de la fin de saison : L'Alambik festival, le concert de l'école de musique, les spectacles de théâtre de fin d'année, le gala de danse et l'ensemble de nos animations.

Néanmoins, nous sommes en lien avec la Municipalité concernant notre participation à une fête de la musique virtuelle en juin 2020.

Un conseil d'administration va se réunir dans les prochains jours pour décider du fonctionnement de l'association après le 2 juin et jusqu'à la fin de la saison en tenant compte des règles sanitaires strictes qui continueront certainement à être imposées.

Dans la logique de notre mission d'éducation populaire et notre souhait d'accompagner les jeunes dans cette période difficile, nous travaillons actuellement avec l'équipe (administrateurs et salariés) sur la possibilité d'un accueil de loisirs (11/17 ans) en juin, juillet et août ainsi que sur la possibilité de proposer du prêt d'ouvrages en respectant des protocoles sanitaires.

Nous proposons, pour les parents de jeunes âgés de 11 à 17 ans, de répondre à une enquête afin de pouvoir nous aider à anticiper vos attentes et demandes. Un grand nombre de réponses nous sera très utile. Pour y répondre merci de cliquer : [ICI](#).

<https://forms.gle/81u3gskusSUGB1mt8>

Tout au long de l'évolution de la situation, nous bénéficions du soutien de la municipalité, du personnel et des adhérents, qui nous témoignent régulièrement leur soutien par mail ou par téléphone. Les réflexions que nous pouvons avoir avec la Municipalité et les autres associations fondettoises se font dans une volonté de mettre en place des actions pour les Fondettois, tout en respectant les contraintes sanitaires qui sont imposées à l'ensemble de la population.

Les salariés en télétravail (direction, animation, comptabilité) se tiennent à disposition des adhérents pour toute question à l'adresse mail suivante: accueil.aubriere@gmail.com.

Nous continuerons à travers notre page Facebook et notre site internet : www.aubriereinfo.com à vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Prenez soin de vous !

Le Conseil d'administration, la direction et l'équipe de permanents.